Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 6

Artikel: Dans la sauce
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213697

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

56me ANNÉE — N° 6. Samedi 9 février 1918.

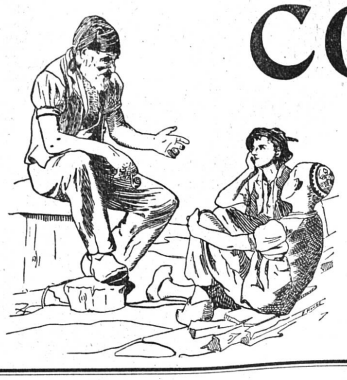

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — *Etranger,* un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

Sommaire du Numéro du 9 février 1918 — Le Picoulet. — Derrière chez mon père. — La tsanson dâo dzanlliè. — Un tour de maître renard. — *Helvétie ! Helvétie !* — La Cuva dâo renâ. — Une drôle de boutique. — A propos de sériciculture. — Patrie et liberté... — Bon à savoir. — Au foyer du *Conteur*. — Boutades.

LE PICOULET

Et du pied, du pied, du pied
Et de la tête, de la tête, de la tête
Et du bec, du bec, du bec...
Et c'est ainsi que l'on chante
Notre charmant picoulet...

Ne pensez-vous pas, amis du *Conteur*, que voilà des propos bien négligés depuis la guerre ! Ils sont si vieillots et pourtant ils rappellent si bien cette vie purement lausannoise que nous goûtions alors qu'il n'y avait ni kursaal, ni *tea-room*, ni palaces, ni macaques.

Le picoulet, c'était la joyeuse fin de la Fête du Bois,— c'était... oh ! nous la reverrons, espérons-le... C'est encore la tradition des étudiants.

Quand ils reviennent, en cortège, le soir, de saluer leur nouveau recteur, messieurs les étudiants ont coutume de lancer leurs flambeaux dans un coin de rue ou au milieu d'une place. La résine, le goudron enflammés, achèvent la combustion, le brasier resplendit ; cela pétille, vous prend le nez, les yeux se fatiguent, mais la gaieté est exubérante, la foule devient gavroche ; on se bouscule, on se marche sur les pieds, on crie, et surtout on regarde si on peut. Un cercle se forme, chacun se tient par la main : casquettes blanches, rouges, vertes ; aristos, radis, sociaux ; chameaux, helvétiens, zofingiens, bellettriens, tous ne savent qu'une seule chose en ce moment, c'est qu'ils sont plusieurs là, assemblés pour rire, s'amuser, et c'est à qui le prouvera en beuglant le plus énergiquement possible, dans la danse autour du feu :

Et du pied, du pied, du pied...

La scène se prolonge quelquefois plus que de raison, car le cortège, ayant dégénéré en une vaste coquille, on s'en va un peu partout recommencer la chette, après avoir encerclé quelques passants ou passantes distraits, voire d'honorables, de très vieux, de très respectables professeurs et de timides jouvencelles. Tout a une fin cependant. L'heure de police est là, du moins il s'agit de ne plus pousser des bramées ou des cris d'hippopotame, ou les gapions entreront en scène, sans grand enthousiasme d'ailleurs ; ce n'est que le devoir qui les appelle : il y a des gens qui dorment, peut-être des malades, des agonisants... La vie est faite de contrastes. Le nombre des picoulettistes a diminué ; quelques-uns ont pris la tangente, filé à l'anglaise, il en reste suffisamment pour faire enrager les policemens. A la première, ou plutôt à la seconde sommation, ils rompent la chaîne pour la renouer dans un autre quartier, en un lieu aussi éloigné que faire se peut du séjour des gardiens de la tranquillité publique. Les plus récalcitrants affectionnent néanmoins le voisinage des postes de police. Il arrive bien un moment où, malgré toutes les habiletés, quelques-uns des représentants de cette jeunesse très sympathique, espoir de l'avenir, sont pris au collet et fourrés au bloc, à moins que l'agent, s'il n'a pas de renfort, ne puisse, pour bénéfice de son effort méritoire, récolter qu'une assommée et quelques pommes cuites. C'est très susceptible, cette jeunesse, et ça n'a pas de pitié, l'égoïsme est ancré dans son cœur, et vive la joie ! Dans la chambre d'études, la pipe et les Pandectes ; dans la rue et à la brasserie, la libre fantaisie, l'indépendance !...

Un soir d'octobre, vers minuit, on chantait encore dans une salle où banquetaient plusieurs amis. Il n'y avait pas eu de cortège aux flambeaux ni rassemblement de curieux, tout s'était passé en petit comité. Il fallut se séparer, à regret ; encore quelques refrains, la chanson du cantonnier de Lavaux, le Gaudeamus, et pour ne pas gêner les moins dispos à sortir d'un lieu si accueillant, si sympathique, on s'en allait discrètement, sans serrer les mains amies. Donc, à... deux heures du matin, et d'un commun accord, les derniers combattants levèrent le siège, sortirent. Arrivés sur St-François, le plus loustic de la bande suggéra l'idée de danser un picoulet. A l'unanimité des voix, après une courte délibération, elle fut agréée. Et du pied, de la main, de la tête, — autant qu'il en restait — on dansa le picoulet devant l'hôtel Gibbon. Près de là, se trouvait un poste de police installé dans une dépendance de l'église St-François, où siègent maintenant les successeurs de Bornand, l'excellent homme dont nous parlions ici naguère.

... Or, le planton de service, occupé à la lecture d'un roman de Ponson du Terrail, venait de percevoir des rumeurs à lui familières ; l'ordre public était troublé, son ministère devenait urgent. La force armée ne se dérange jamais, on le sait, qu'en cas d'absolue nécessité, mais bien qu'Offenbach ait prétendu le contraire, elle arrive quelquefois à point ; tout au plus le temps de résoudre ce petit problème : sont-ce des fumistes ! Ce qui décida notre homme à humer le frais et à fermer son livre provisoirement, fut moins le fait que des rôdeurs de nuit s'agitaient à quelques pas, que la particularité suivante :

Les étudiants faisaient un tapage étourdissant chaque fois qu'il leur arrivait de chanter un picoulet ou autre chose. Cette nuit, rien de pareil : les voix étaient sourdes, hésitantes ; des éclats de rire étouffés trahissaient la présence d'une étincelle de scrupule dans l'âme damnée de ces vauriens, à l'ordinaire si braillards. Alors, qu'est-ce que cela signifiait ? Pour en avoir le cœur net, le planton, après avoir réveillé et averti un collègue, sortit d'un pied et d'une babouche légers, se dirigea avec des précautions intelligentes du côté des farceurs. Tous les becs de gaz étaient éteints, la nuit parfaitement sombre. Notre homme devenait de plus en plus perplexe : il n'était pas habitué aux voix qu'il entendait ; peut-être était-il en présence d'étudiants étrangers en séjour à Lausanne. La basse noble prédominait dans ce concert qui menaçait de tourner au pur charivari, lorsque tout à coup l'agent, imperturbablement consciencieux, bravant le courroux de jeunes cervelles excitées, surgit au milieu du groupe, empoigne le plus tonitruant, puis... recule effaré : il venait de reconnaître... le syndic de la ville ! Honteux, comme un chien sur lequel on a versé un seau d'eau froide, il regagne sans hésiter le poste, d'où accouraient deux collègues qui se préparaient à le seconder, tandis que nos... anciens étudiants, qui sortaient d'une conférence-agape de professeurs et d'anciens collègues, commentant l'aventure, jugèrent prudents, après s'être donné pendant quelques heures l'illusion de leurs vingt ans disparus, de lever le pied, le pied, le pied, de regagner leurs pénates, l'oreille basse, basse, basse, heureux pourtant d'avoir joué un bon tour dont ils ne se glorifieraient que longtemps, longtemps, longtemps après, sûrs de la prescription.

Au poste, Potterat le commissaire, à qui l'agent fit au matin son rapport, conclut :

Bougre de fou, fallait faire le salut militaire, on t'aurait noté pour l'avancement !

J. Nel.

Dans la sauce. — Un ancien règlement du Coutumier vaudois condamnait celui qui livrait au boucher un veau trop jeune. L'animal, confisqué, était jeté au lac après strangulation. Au cours d'une de ces exécutions, un pauvre paysan contemplait d'un œil morne, tout l'espoir de sa bourse qui allait devenir la proie des poissons.

— Que penses-tu de ça, mon pauvre Jean ? lui dit un des assistants.

— Je pense, réplique notre homme, que voilà bien peu de viande pour tant de bouillon !

NOS VIEILLES CHANSONS

Derrière chez mon père.
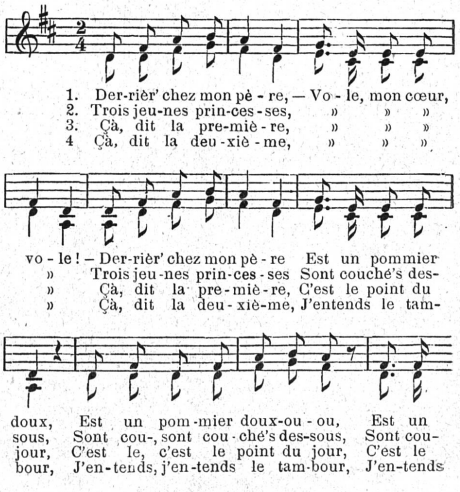
CHANSON DE MARCHE